before the Sub-committee, a failure at CIEC would be a "serious setback" in the process of international cooperation. The Sub-committee recognizes that Mr. MacEachen and Canadian officials have striven to avoid such an outcome.

- 15. The success or failure of CIEC will hinge on the political will to press ahead with reform in many interrelated aspects of the international economy. The four commissions have dealt with the major issues of energy, commodity pricing and supply, development assistance and international finance. One of the main items on the agenda—which Mr. Michel Dupuy, the senior Canadian official at CIEC, has described as "a centrepiece before the final stage of the conference" (p. 3:7)—is the matter of debt. It was in part for this reason and with the hope of making some contribution to Canadian policy that the Sub-committee decided to prepare the present report.
- 16. There were other reasons. The subject of debt was one which received comparatively little attention in our previous report. And during the past year or so the world has been alive with anxiety about a "debt crisis", although it should be stressed that this was as much because of the fear of the collapse of private financial institutions as it was concern for the plight of developing countries. While the evidence which the Sub-committee has received strongly suggests that this immediate crisis has subsided, it is for this very reason imperative to examine the more basic causes of debt, its manifestations and the adequacy of instruments for dealing with it. The Sub-committee senses an air of complacency which now seems to have settled about the debt question, not least on the part of some Canadian officials.
- 17. The debt problem is a real one, it is a great one and it is one which is *not* going away, for it is another serious manifestation of much that is wrong with the existing international economic order. If our recommendations are not of the sort which will radically alter that situation we hope at least that this basic message will get through.

THE DEBT PROBLEMS OF DEVELOPING COUNTRIES

18. Any serious discussion of the debt situation must begin by noting the lack of sufficient information in this field and the incompatibility and unreliability of much that is available. The problem is particularly pronounced in the area of debt owed to private creditors, which is now estimated to be more than half of the total outstanding debt of the developing countries. Reporting of the total volumes of public or parapublic debt owed to these private creditors has improved, but remains grossly inadequate, especially on the key issues of maturity periods and interest rates. Moreover, a country's debt situation is determined not simply by the size of its debt and debt service payments, but by a complex set of factors which also include, among other things, the relative size and expected

les efforts de la Conférence soient couronnés de succès. Comme l'honorable Allan MacEachen—délégué canadien et coprésident de la Conférence l'a déclaré devant le Sous-comité—un échec de la Conférence entraînerait un «net recul» dans la coopération internationale. Le Sous-comité reconnaît les efforts que M. MacEachen et les représentants du Canada ont déployés pour éviter une telle issue.

- 15. Le succès ou l'échec de la Conférence sur la coopération économique internationale dépendra de la volonté des instances politiques de procéder activement à des réformes dans plusieurs domaines interdépendants de l'économie internationale. Les quatre commissions ont traité des questions cruciales de l'énergie, de l'approvisionnement des produits de base et de la détermination de leur prix, de l'aide au développement et des finances internationales. L'un des principaux points à l'ordre du jour que M. Michel Dupuy, principal représentant canadien à la CCEI a décrit comme étant «une pièce maîtresse avant l'étape finale de la Conférence» (p. 3:7)—est la question de la dette. C'est partiellement pour cette raison, et dans l'espoir de contribuer à la politique canadienne, que le Souscomité a décidé de rédiger le présent rapport.
- 16. Le Sous-comité avait d'autres motifs. La question de la dette n'a pas été traitée avec suffisamment d'attention dans notre rapport antérieur. L'année dernière, le monde entier s'est inquiété de la «crise de la dette», bien que l'on doive insister sur le fait que cette inquiétude était provoquée autant par la crainte de l'effrondement des institutions financières privées que par une préoccupation concernant la situation des pays en développement. Si les documents communiqués au Souscomité indiquent fermement que cette crise immédiate s'est apaisée—il est de ce fait indispensable d'examiner les causes plus fondamentales de la dette, ses manifestations ainsi que l'efficacité des instruments choisis pour la gérer. Le Souscomité perçoit que l'on semble maintenant aborder la question de la dette avec un air de suffisance, y compris de la part de certains fonctionnaires canadiens.
- 17. Le problème de la dette est un problème réel et important; il n'est *pas* en voie de résolution, car il constitue une manifestation sérieuse et supplémentaire de l'injustice de l'ordre économique international actuel. Si nos recommandations ne sont pas de nature à modifier radicalement cette situation, nous espérons au moins que le message fondamental qu'elles portent sera compris.

LES PROBLÈMES D'ENDETTEMENT DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

18. Toute étude sérieuse de la situation d'endettement nous amène à constater l'insuffisance des renseignements dans ce domaine et l'incompatibilité entre les divers renseignements disponibles dont l'exactitude est, de surcroît, douteuse. Ce problème est particulièrement aigu en ce qui a trait aux dettes envers des créanciers privés, ces dettes étant maintenant évaluées à plus de la moitié de la dette globale des pays en voie de développement. La qualité des rapports sur le volume total des dettes publiques ou para-publiques envers les créanciers privés s'est améliorée, mais ils demeurent inadéquats, surtout en ce qui a trait aux aspects clés que constituent les échéances et les taux d'intérêt. De plus, la situation d'un pays quant à son endettement ne saurait être évaluée en tenant uniquement